



COMITE FRANCE-TOGO 2018-2021

Section France :

Président : MORELLI Pierre
Président d'Honneur : Serge GOUTEYRON
Secrétaire : CATORC Christelle
Trésorier : MORELLI Irène

Section Togo :

Président : Hilaire LOCOH-DONOU
Secrétaire : EHE Victor
Trésorier : EDORH Maurice

PROJET D'AIDE A L'EDUCATION DE FILLES DANS LE CANTON DE MORETAN- PREFECTURE DE L'EST-MONO (TOGO)

Mise en place par les Enseignants en 2018/2019 du suivi de 3 Filles

- 1) Elèves en CM2 dans les 2 Ecoles d'ADJOAKPEKPE et d'OFE-AGBEDE
- 2) Elèves de 3^{ème} au Collège d'ISSATI
- 3) Elèves en BAC2 (Terminale) au Lycée de Morétan.

Avec la participation de l'Association CORDE Ca Mo



MORELLI Pierre – Chef de Projet -Chef de Canton Honorifique



Photo prise avec la Chef du Village d'ISSATI – Ekpo EKPENADJO et le Directeur du Collège après la visite de la Classe de 3^{ème}

Sommaire

Introduction.....	1
1. Qui peut bénéficier cette bourse d'étude ?.....	2
2. Que couvre cette bourse ou aide?.....	2
3. Critères d'admission ou de sélection.....	2
4. Encadrement de choix des boursières.....	3
5. Suivi des boursières.....	4
Annexe.....	5

Introduction

L'importance de l'éducation dans la vie d'une fille n'est plus à démontrer. Toutefois, selon plusieurs rapports internationaux, il ressort que les enfants des familles démunies souffrent dans leur parcours scolaires et certaines abandonnent souvent les classes. Ce douloureux phénomène est lié à la précarité, au problème de logement, au manque de moyens financiers. En effet, le problème de la scolarisation se manifeste plus au niveau du genre où le genre féminin, pour plusieurs raisons sociales est victime des faits comme: les travaux domestiques, les grossesses non désirés, le non encouragement des parents avec des préjugés sur les filles qu'ils considèrent comme des sexes inférieurs qui seront incapables de réussir leur vie à l'école, la cherté de l'école qui oblige certains parents à privilégier les Garçons aux détriments des filles. Les filles du Canton de Morétan ne sont pas épargnées de cette situation. A cet effet, dans le souci de remédier à cette inégalité, et en même temps promouvoir l'éducation de la jeune fille, l'Unesco se donne pour mission de venir en aide à l'éducation de la jeune fille dans le monde entier. C'est dans cette optique que le présent projet dénommé « Projet d'aide à l'éducation des filles dans le canton de Morétan préfecture de l'Est-mono » au Togo a été lancé par Olu Oyékotan Pierre MORELLI en collaboration avec l'UNESCO.

Malgré le fait que la bourse a pour objectif d'aider des filles, en raison des moyens limités, le bénéfice de cette bourse sera conditionné par un certains nombre de critères.

Préalable : Nous indiquons que le choix du nombre de 3 Filles retenues en fin de cycle chaque année :

Pour la classe de CM2 des 2 écoles d'ADJOAKPEKPE et d'OFE-AGBEDE

Pour la classe de 3^{ème} du Collège d'ISSATI,

Et Pour la classe de Terminale BAC2 du Lycée de MORETAN.

Ce choix a été retenu de manière arbitraire par l'Association CORDE Ca Mo et de Pierre MORELLI.

A chaque Fin de Cycle, nous aurons à chercher le financement de 4 x 3 Filles retenues

Soit 12 Bourses annuelles et à renouveler pour 4 ans au Collège -3 Ans au Lycée et

2 ans pour suivre 1 BTS en Faculté de Lomé.

1- Qui peut bénéficier cette bourse d'étude ?

Le présent projet vise la promotion et l'excellence des jeunes filles dans les écoles primaires et collège du canton de Morétan. Cette fille doit provenir d'une famille démunie qui justifie son incapacité financière à inscrire et à prendre en charge les besoins primaires de son enfant. En outre, la bourse ne s'appliquera que dans la région des plateaux Est (le canton de Morétan). La bénéficiaire ne peut choisir son établissement que dans la préfecture de l'est-Mono ou d'Anié pour favoriser un suivi de proximité. Seul après le BAC2 que l'élève pourra choisir de continuer son étude hors de ces deux préfectures.

2- Que couvre cette bourse ou aide?

Cette bourse couvre essentiellement :

- les Frais scolaires ;
- Livres et fournitures scolaires ;
- Cafétéria/ restauration ;
- Logement.

3- Critères d'admission ou de sélection

a) l'excellence

L'élève doit être une fille battante et excellente qui occupe les meilleurs rangs de sa classe et fréquente les écoles primaires publiques. L'exclusion des écoles privées s'explique comme si les parents de ces élèves ont un niveau financier plus ou moins acceptable. Ainsi les critères s'établiront en fonction des niveaux :

AU COURS PRIMAIRE : Déjà les résultats des compositions de passage seront Scrutés. Les meilleures filles qui quittent le CM1 (Cours Moyen de Première Année) seront suivies en classe de CM2.

AU COLLEGE & LYCEE

Le critère naturel sera d'1 part la moyenne obtenue par les filles sur les bulletins de classe à la suite des compositions trimestrielles ou semestrielles et d'autre part la Réussite au BEPC pour le Collège et la Réussite au BAC2 pour la Terminale du Lycée. Dans le souci de faire la promotion des matières scientifiques nous comptons mettre l'accent sur les matières telles que les mathématiques, les sciences physiques et les sciences de la vie sur terre. De la même façon celles qui vont opter pour la série littéraire seront suivies dans les matières telles que la philosophie, le Français et l'Anglais.

b) conditions du niveau de vie des parents

La boursière choisie doit être issue d'une famille défavorisée qui ne dispose pas réellement des moyens financiers pour assurer les études de sa fille. Ainsi, celle-ci doit fournir des dossiers familiaux incluant les ressources financières de ses parents.

c) Ages

Les critères liés à l'âge sont également définis selon les différents niveaux. Ainsi les boursières doivent avoir :

Au cours primaire : Avoir douze (12) ans au plus en fin de cycle du cours primaire.

Le collège pour le lycée : Avoir seize (16) ans au plus en fin du cycle de collège.

Le lycée pour l'enseignement supérieur : Avoir dix-neuf (19) ans au plus en fin du cycle de lycée.

4- Encadrement de choix des boursières

Le corps enseignant et le comité des parents d'élèves ont la priorité dans la distinction des boursières en se basant sur des critères énumérés ci-dessus. Les comités des parents d'élèves seront impliqués dans la gestion de ce projet aux côtés des enseignants pour éviter des injustices. Les noms des filles retenues, seront communiqués au Chef de Canton et à la CORDE-Ca-Mo.

5- Suivi des boursières

Une fois la liste des boursières retenues, la Section Française avec Pierre MORELLI aidé de CORDE Ca Mo montera 1 dossier de demande de Bourse pour chacune d'elles auprès de l'Organisme retenu. Une fois la bourse nominative acceptée, un entretien sera organisé pour clarifier ou pour expliquer le programme d'aide et le rôle important que chaque parent doit jouer aux côtés de sa fille pour la réussite du projet. Une bourse se renouvellera chaque année sur la base de l'excellence dans le travail, c'est-à-dire que chaque boursière a l'obligation à un bon résultat à la fin d'année. Chaque Directeur d'école communiquera l'état d'avancement des boursières avec les résultats (devoirs de classe, note de diverses évaluations et compositions) trimestriels ou semestriels au coordinateur du projet qui, à son tour fera un rapport semestriel à Olu Oyékotan Pierre.

Dans la gestion financière, toutes dépenses des boursières seront également suivis: justification par des reçus des frais scolaires, des paiements de logement... Enfin le choix de la série ne sera pas imposé aux filles. Car le choix de la filière doit se faire en fonction du choix de la carrière que chacune d'elle rêve. Néanmoins elles seront accompagnées par des conseils d'orientation. Mais nous devons respecter l'aspiration des filles dans la mesure où celui qui conseille n'empêche pas de réfléchir.

Signatures :

Pour CORDE Ca Mo : Chef de Projet et de Canton Honorifique

KINTO Hérode : Pdt

BAH Daniel

DJOBO Loumonvi

MORELLI Pierre



Annexe

N°	Nom de l'école	Nom du Directeur	Effectif ¹			Nom l'Association des parents élèves
			Garçons	Filles	Total	
1	EPP ² ADJOAKPEKPE	N'NE Babimlè	13	13	26	SIKALO Amonnao
2	EPP OFE AGBEDE	BATATCHETI Bassibaye	12	15	27	SAMANI Agnamna
3	CEG ³ ISSATI	KPODZRO koffi Nyalewossi	104	38	142	FOURI Issifou
4	Lycée de Morétan	KADJASSOU Degla Isidore	140	37	177	ODAH Komlan

¹ Le nombre de garçons et fille dans les classes de CM2 dans les EPP, de 3^{ème} au Collège et de terminale au lycée.

² Ecole Primaire Publique

³ Collège d'Enseignement Général